

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE PLANIOLES

046-214602211-20210324-14032021-03
Reçu le 29/03/2021
Publié le 29/03/2021

Séance du 24 Mars 2021

Nombre de
conseillers

- en exercice 15
- présents 10
- votants 10
- absents 0
- excusés 5
- vote pour : 10
- vote contre : 0
- abstentions : 0

Convocation : 27/03/21

Délibération n°
CM24032021-03

OBJET

**VOTE DU
BUDGET
PRIMITIF 2021
DE
L'ASSAINISSE-
MENT.**

L'an deux mille vingt un, le vingt-quatre Mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Planioles en raison de la crise sanitaire sous la présidence de M. Guy LACOUT, Maire.

Etaient présents : FARGUES Alain, GARCETTE Pascale, LACHERET Jean-Christophe, LACOUT Guy, LECORNE Jocelyne, MAZET-LACOMBE Emeline, REY Frédérique, ROURA Guillaume, SEBAA Stéphane, TAURAND François.

Absents/Excusés : BAGNAUD Jean-Philippe, Lucette CARSAC, FELIX Dimitri, FOUQUET Camille, MONTJAUX Morgan

Secrétaire de séance : Jocelyne LECORNE a été désignée comme secrétaire de séance.

Le Compte administratif 2020 du budget assainissement de la commune faisant apparaître un excédent de fonctionnement de **40 966.81 €**, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide d'affecter :

- la somme de **35 201.67 €** à la section d'investissement,
- la somme de **5 765.14 €** à la section de fonctionnement et de voter le budget assainissement 2021 :

Le budget Assainissement 2021 s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

Fonctionnement	28 987.86 €
Investissement	55 596.53 €

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, le 24 Mars 2021.

*Acte rendu exécutoire
après dépôt
en Sous-Préfecture
le 26/03/2021
et publication ou
notification
du 26/03/2021*

Le Maire,
Guy LACOUT.